

# BAR INFO

MAGAZINE DE LA VILLE DE BAR-LE-DUC

N° 199 - AVRIL 2016

[www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)



## **FINANCES - BUDGET 2016 :** **NOUVELLE BAISSÉ DE LA FISCALITÉ : LA VILLE MAÎTRISE** **SES DÉPENSES ET POURSUIT SON ACTION !**

•• P. 4-5



**CULTURE**  
**LES ŒUVRES**  
**DU MUSÉE**  
**MISES EN**  
**LUMIÈRE**

•• p.3



**ACTUALITÉS**

**2<sup>E</sup> ÉDITION DU**  
**SALON DE LA MODE**  
**& ACCESSOIRES**

à Bar-le-Duc samedi  
30 avril et dimanche  
1<sup>er</sup> mai à la salle Dumas

•• p.6-7



**PORTRAIT**

**UNE ANTENNE**  
**DE DÉFENSE**

des consommateurs  
à Bar-le-Duc

•• p.8



## BAISSE DURABLE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Le conseil municipal du 11 février dernier a marqué une première à Bar-le-Duc depuis de nombreuses années : une baisse prolongée de la fiscalité locale.

Je m'étais engagé avec l'ensemble de mon équipe municipale à baisser les impôts. La fiscalité locale payée par les ménages va diminuer en 2016. Nous avons commencé l'année dernière à le faire. Quoi qu'en disent les détracteurs, cette baisse de la fiscalité va toucher l'ensemble des ménages de Bar-le-Duc. Les propriétaires d'abord, qui verront dès 2016 baisser la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1.9 % et qui va se poursuivre jusqu'en 2020. Cette programmation permettra de réduire de 30 % l'écart avec la moyenne nationale concernant cette dernière taxe. C'est également la taxe foncière sur les propriétés non bâties qui va diminuer de 3.08 % en 2016. Un effort important est également porté sur la fiscalité pesant sur les locataires puisque la taxe d'habitation diminuera également de 3.05 % en 2016.

Notre volonté est de rendre du pouvoir d'achat à notre population laquelle a subi par ailleurs une hausse inédite des prélèvements fiscaux décidée par le gouvernement depuis 2012. Ce résultat est le fruit d'un travail de l'ensemble des élus municipaux et des services de la ville dans le but d'optimiser nos modes de gestion.

Il s'agit là d'un effort très important de la part de la collectivité qui se trouve pourtant confrontée à la baisse massive des dotations de l'Etat. Ces réductions mettent à mal les budgets des communes dont plusieurs milliers sont menacées de mise sous tutelle en ce début 2016. Ajoutons que la réforme des rythmes scolaires coûte en moyenne 120.000 € pour une ville de 30.000 habitants.

Malgré ces contraintes très fortes de l'Etat, notre engagement demeure aussi ambitieux que raisonné avec un plan pluriannuel d'investissements de 44.5 millions d'€ marquant la volonté de la ville de Bar-le-Duc de renforcer son attractivité et de relancer l'économie locale en répondant aux besoins des Barisiens.

**Bertrand Pancher**  
Député-Maire

**CULTURE** P.3  
**LES ŒUVRES DU MUSÉE BARROIS MISES EN LUMIÈRE**

**DOSSIER** P.4/5  
**BUDGET 2016 : UNE NOUVELLE BAISSSE DE LA FISCALITÉ**

**ACTUALITÉS** P.6/7  
**TOUTE L'ACTU SUR BAR-LE-DUC**

**PORTRAIT** P.8  
**UNE ANTENNE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS À BAR-LE-DUC**

**DÉMOCRATIE** P.10/11

**TRIBUNE POLITIQUE OUVERTE... À LA MAJORITÉ, À L'OPPOSITION**

**LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES BARISIENS**

**LA PAROLE AUX BARISIENS**

**AGENDA** P.12  
**LES RENDEZ-VOUS BARISIENS**

### Mairie de Bar-le-Duc

12 rue Lapique - 55000 BAR-LE-DUC

Tél. **03 29 79 56 00** - Fax 03 29 79 56 23

Site : [www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr) - [VilledeBarleDuc](https://www.facebook.com/VilledeBarleDuc)

[Instagram](https://www.instagram.com/blid55000) : **blid55000** - [Twitter](https://twitter.com/blid55000) : **@blid55000**

### Heures d'ouverture :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,  
mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30, jeudi de 8h30 à 17h30.

Jours de marché : mardi, jeudi et samedi de 8h à 13h.

Directeur de la publication : **Bertrand PANCHER**

Rédaction : **Natacha GRAVIER**

Photos : ville de Bar-le-Duc - Musée de La Poste - Paris

Conception-Illustrations : **Omnilocal**

Impression : **Imprimerie du Barrois**

Dépôt légal : avril 2016

### FRÉQUENCES FM

88.4 France Culture	90.2 Skyrock	92.7 France Musique
93.3 Fun Radio	96.2 Nostalgie	97.1 NRJ
97.7 Kit FM	98.3 RFM	99 Meuse FM
101.1 RCF Radio l'Épine	102 Virgin Radio	103.1 Chérie FM
104.5 France Info	105 RTL	107 Europe 1

# LES ŒUVRES DU MUSÉE BARROIS

## MISES EN LUMIÈRE

**Les collections d'un musée ne sont jamais figées : les prêts ou les restaurations sont l'occasion pour les œuvres de voyager. C'est ainsi que deux « Descente de croix » en bois du Musée barrois, labellisées Musée de France, partent vers d'autres horizons pour faire connaître la richesse de notre patrimoine et se faire une beauté !**

### •• PRÊT D'UNE ŒUVRE DE JEAN CROCQ POUR UNE EXPOSITION EN CHAMPAGNE



La Descente de Croix attribuée à Jean Crocq provient de l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc et date du début du XVI<sup>e</sup> siècle. À l'origine, cette sculpture faisait probablement partie d'un retable (*dans une église, décor peint ou sculpté placé sur un autel ou en retrait de celui-ci*).

Son iconographie se fonde sur le texte des Évangiles (*Jean 19 : 38-42*). Nicodème, noble pharisien, aide à retirer les clous des pieds et des mains de Jésus. Le corps de celui-ci est reçu par Joseph d'Arimatee, entouré de Marie, l'apôtre Jean et Marie-Madeleine. Cette sculpture, bien que maladroite dans le rendu anatomique des personnages et en particulier de Jésus, est emplie d'une certaine douceur. Malgré les diagonales bien marquées par le bras de Nicodème et le corps de Jésus, qui apportent un certain dynamisme à la scène, elle dégage un grand calme : l'affliction des personnages s'exprime dans un esprit serein plutôt qu'agité. L'œuvre garde des

traces de polychromie et de dorure qui soulignent les plissés des vêtements et des coiffes.

Elle serait de la main de Jean Crocq, sculpteur originaire des anciens Pays-Bas, qui s'est installé dans la ville de Bar de 1480 à 1511 et qui a travaillé sous le mécénat du duc René II (1477-1509). Il a également réalisé d'autres sculptures visibles dans les églises Saint-Étienne (*Saint Roch et Saint Adrien*) et Notre-Dame (*Les Litanies de la Vierge*) de Bar-le-Duc, au Musée Lorrain de Nancy ou à l'abbatiale Saint-Michel de Saint-Mihiel.

Cette sculpture, propriété de la Ville de Bar-le-Duc, a été classée Monument Historique le 1<sup>er</sup> août 1939. Elle a été déposée au musée en 1991.

Cet été, elle sera prêtée pour une exposition sur la sculpture régionale en bois à Chavanges (Aube), organisée par Pierre Leroy, ancien maître de conférences au Collège de France, et Geneviève Bresc-Bautier, ancienne conservatrice du département des sculptures au musée du Louvre.

>> Exposition « Ce bois dont on fait les saints visible » à Chavanges du 12 juin au 31 juillet 2016 et cet hiver au Musée barrois.

### •• RESTAURATION D'UNE DESCENTE DE CROIX DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE À GRENOBLE GRÂCE À UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC UNE ENTREPRISE NATIONALE

Une convention de mécénat de sauvegarde du patrimoine des communes de Meuse et de Haute-Marne vient d'être signée entre l'Andra et ARC-Nucléart, laboratoire et atelier de conservation-restauration du patrimoine en matériaux organiques situé à Grenoble.

Une commission s'est réunie le 29 février dernier à Bar-le-Duc afin de sélectionner l'œuvre à restaurer, composée de :

- Karine Froment, directrice d'ARC-Nucléart
- Jean-Paul Baillet, directeur général adjoint de l'Andra, directeur du Centre Meuse/Haute-Marne ;

- Juliette Bouchot, adjointe au maire au Patrimoine ;

- Claire Paillé, responsable du Musée Barrois ;

- Marie Gloc, conservateur du patrimoine en charge des Monuments Historiques à la DRAC Lorraine ;

- François Janvier, conservateur des antiquités et objets d'art de la Meuse.

C'est une autre Descente de Croix en bois qui a été choisie : elle date du XV<sup>e</sup> siècle et provient de l'église Saint-Antoine. Plus simple que l'œuvre de Jean Crocq, elle ne présente que trois personnages : Jésus, Nicodème et Joseph d'Arimatee. Elle porte aussi des traces de polychromie dont l'examen scientifique déterminera la date de pose. Son auteur reste à ce jour inconnu mais elle est rattachée stylistiquement à l'école brabançonne.



Après la mise en place de protections sur les soulèvements de matière existants par Florence Lelong, restauratrice de sculptures au sein d'ARC-Nucléart, l'œuvre a rejoint le laboratoire de Grenoble le jour-même pour une étude préalable. Comme pour toute restauration d'œuvre conservée dans un musée labellisé « musée de France », le projet de restauration sera ensuite soumis à la DRAC pour avis scientifique avant sa mise en œuvre.

<http://www.arc-nucleart.fr/>

## FINANCES

# BUDGET 2016 : NOUVELLE BAISSÉ DE LA FISCALITÉ

**LA VILLE MAÎTRISE SES DÉPENSES  
ET POURSUIT SON ACTION !**

En février dernier, les élus du Conseil Municipal ont voté le budget Primitif de la Ville. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la municipalité a fait le choix de diminuer les taux des taxes d'habitation et foncières, tout en garantissant la qualité des services rendus. Néanmoins, la ville s'est engagée dans un projet ambitieux du budget et porteur d'avenir.

### LE BUDGET EN CHIFFRES

Budget total de la ville : 29 312 502 €

Fonctionnement : 16 844 224 €

Investissement : 12 468 278 €

### IMPÔTS LOCAUX : BAISSÉ DES TAUX

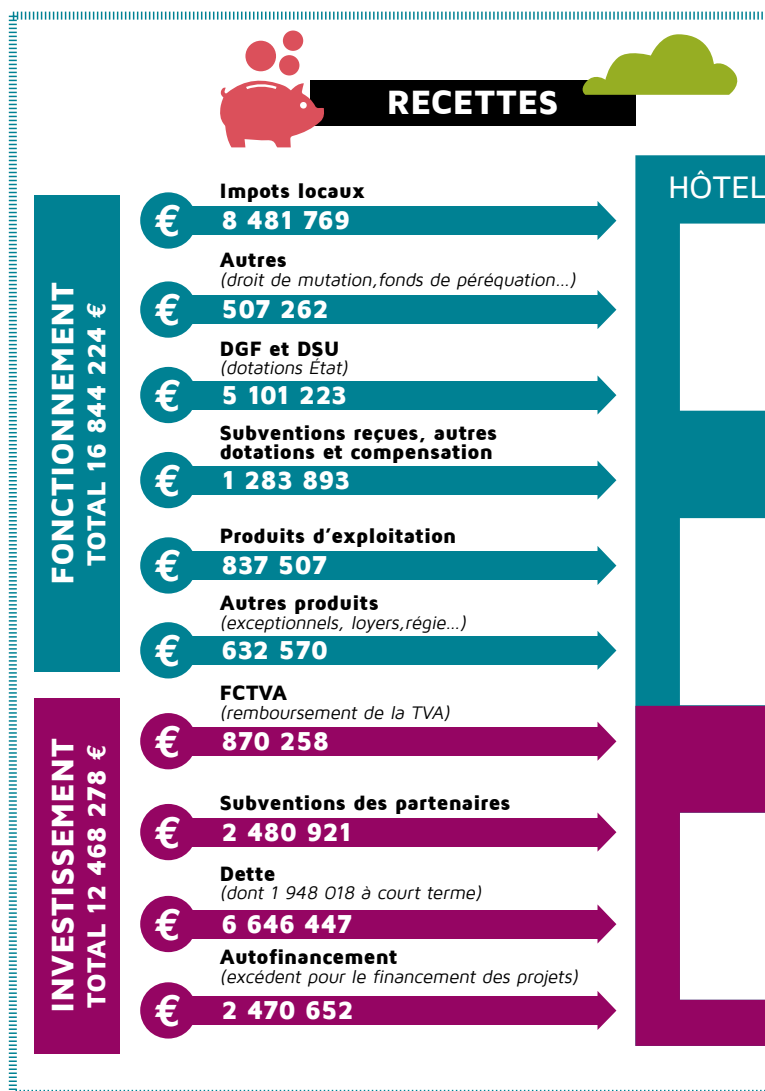
Bonne nouvelle pour tous les contribuables. Les taux d'impositions des contributions directes locales, plus communément appelés les impôts locaux, baissent. En d'autres termes, la ville ne tient pas à solliciter davantage le portefeuille des Barisiens pour financer ses dépenses publiques. Grâce à la rigueur des orientations budgétaires, la fiscalité sera en baisse de nouveau en 2016 sur les 3 taxes et en perspective jusque 2020 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Après une diminution uniforme des taux d'impôts ménages de 1.2 % en 2015, il est proposé une nouvelle baisse des taux de 3.05 % sur la taxe d'habitation et de 1.19 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties et 3.08 % sur les propriétés non bâties. Ces baisses compensent très largement la revalorisation des bases de 1 % en 2016.

## •• PLAN PLURIANNUÉ D'INVESTISSEMENTS 2016-2022, 44,5 MILLIONS D'EUROS : UN OUTIL DE BONNE GESTION POUR UNE VISION PROSPECTIVE D'AVENIR DES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) donne à la ville une certaine clarté des engagements financiers qui s'étendront de 2016 à 2022, tout en permettant d'améliorer les systèmes de prévision à moyen terme et d'évaluer les marges de manœuvres.

Ce programme d'investissements ambitieux de 44.5 millions d'euros marque la volonté de la Ville de poursuivre ses efforts d'équipement pour servir un projet d'écocité en renforçant son attractivité sur le territoire et son soutien à l'économie locale. Il répond aux besoins des Barisiens avec la rigueur d'être financé dans un cadre de gestion sécurisé et maîtrisé de la dette par un autofinancement important et une recherche active de subventions auprès des partenaires. Enfin, cette prospective intègre également la décision de baisser des taux de fiscalité en particulier de la Taxe foncière sur les propriétés bâties de 2016 à 2020.



### IMPÔTS

TAXE D'HABITATION

TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BÂTIÉS

TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS

Les investissements programmés se répartissent comme suit :

**Investissements courants** 13.140 M€ (voirie, éclairage public, espaces verts, bâtiments dont écoles, matériels/équipements pour installations sportives, mobilier/matériel pour écoles, véhicules, mobilier/matériel de bureau, informatique).

**Projets : 31.360 M€ dont**

- **Logistique** (centre technique, dématérialisation-service public en ligne) : 0.640 M€

- **Aménagements urbain pour renforcer l'attractivité de la ville** (Ponts, requalification centre-ville, extension parking gare multimodale, marché couvert et aménagement urbains du pourtour, ORU Côte Sainte-Catherine, pistes cyclables, aménagement quartier Saint-Jean en éco-quartier) : 11.818 M€

- **Pour renforcer la qualité de vie dans les quartiers** (budget participatif, aménagement Ville haute, lotissement Jean de la



## DÉPENSES

DE VILLE

Dépenses de personnel

6 858 013



Dépenses de charges courantes

3 817 377



autres

(subventions versées, contributions)

1 631 546



Reversement allocation de compensation

1 953 736



Remboursement de la dette

112 900



Autofinancement (excédent affecté au financement des projets)

2 470 652



Travaux d'investissement

(dont 8 800 782 de nouvel investissement)

11 740 322



Remboursement du capital de la dette

482 800



Autres

(subventions versées, avances...)

245 156



FCTVA Fonds de compensation TVA

DGF Dotation globale de fonctionnement

DSU Dotation de solidarité urbaine

TAUX 2014	TAUX 2015	TAUX 2016
18.90%	18.67%	18.10%
32.95%	32.55%	31.93%
57.57%	56.88%	55.13%

Fontaine) : 1.330 M€

• **Écoles** : 1 M€

• **Renouvellement des installations sportives** (stade Côte Sainte Catherine et Jean Bernard, gymnases Bradfer, Côte Sainte Catherine, stade d'eaux vives) : 6.380 M€

• **Rénovation des équipements socioculturels et culturels** (Chapelle de la Libération, bâtiment associatif sur l'ex-Caserne Oudinot, aménagement ancien buffet de la gare) : 1.771 M€

• **Renforcement équipement sociaux** (fonds de concours foyer logements, fonds de concours Couchot et Blanpain) : 0.596 M€

• **Mise en valeur du patrimoine** (Église Saint-Antoine et Notre Dame, Gilles de Trèves, mise en lumière avec scénographie des principaux monuments historiques, Hôtel de Ville) : 7.824 M€

## LA PAROLE À JEAN JACQUES DUFFOURC, ADJOINT AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Quels impératifs la Ville s'est-elle fixés pour le budget 2016 et concrètement, quelles vont être les répercussions au quotidien pour les Barisiens ?

« Ce budget respecte les engagements de l'équipe municipale concernant la baisse des taux d'imposition. Le but étant de respecter un bon équilibre entre le maintien d'un service de qualité rendu à la population, la modération fiscale et la maîtrise renforcée des dépenses de la ville pour préserver notre capacité d'autofinancement. Plusieurs engagements forts sont en effet pris dans le cadre du Budget 2016 et au-delà en faveur des habitants de notre cité et dans le respect du programme qui leur a été présenté lors des dernières élections municipales :

- Une baisse de la fiscalité sur les ménages ;
- Une gestion maîtrisée de nos dépenses de fonctionnement grâce à l'engagement de notre administration sur toutes les exigences et opportunités : mutualisation des moyens, pertinence des modes de gestion, dynamique des achats publics ;
- Une stratégie continue de mutualisation des équipements et compétences à rayonnement ;
- Un programme d'investissement ambitieux répondant aux besoins des Barisiens, financé dans un cadre de gestion sécurisé et maîtrisé de notre dette par un autofinancement solide et une recherche active de subventions auprès de nos partenaires et piloté par une gestion nouvelle en Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette exigence continue d'une gestion rigoureuse de nos moyens nous permet de baisser la fiscalité dans notre ville et de répondre aux besoins essentiels de la population malgré le prélèvement opéré par l'État sur notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Nous présentons pour le mandat et même en perspective 2022 un important programme d'investissements dont le contenu a été arrêté par une délibération spécifique dans le cadre d'un nouveau Plan pluriannuel d'Investissements 2016 - 2022 prenant en compte le diagnostic et la stratégie d'action de l'agenda 21 et le nouveau contexte budgétaire.

Le Budget Primitif 2016 confirme ainsi le respect de nos engagements, y compris par des actions innovantes telle que la mise en place de budgets participatifs ».

## LE PRÉLEVEMENT DE L'ÉTAT POUR LE REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Si la DGF a été quasi stable depuis plusieurs années, sa décroissance est intervenue depuis 2014 dans le cadre du prélèvement pour le redressement des finances publiques décidé par l'État.

Pour la ville de Bar-le-Duc il sera de 561 001 € en 2016 !

Année	Prélèvement redressement des finances publiques
2014	131 571 €
2015	328 129 €
2016	561 001 €
2017	793 873 €

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DE LA MODE & ACCESSOIRES À BAR-LE-DUC



**SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MAI À LA SALLE DUMAS**

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, l'association autour du textile en partenariat avec la ville de Bar-le-Duc et les métiers d'art de la région Alsace Champagne-Ardennes Lorraine, organise son salon de la mode.

Au programme :

**Samedi 30 avril à 20h30 (5€ et 7€) :** grand show de mode chorégraphié par Patricia Champion et la compagnie Pat&Co qui

vous présente les collections de 15 créateurs. La chorégraphe vous invitera cette année à voyager dans le temps de 1930 à nos jours. Venez découvrir les 13 tableaux illustrant le travail de créateurs de mode de la région sous un angle « extraordinaire ». Les créateurs ont travaillé sur des thèmes variés qui vous transporteront dans le passé pour réveiller en vous des souvenirs plein d'émotions.

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai de 10h à 18h (entrée libre) :** 24 créateurs de vêtements, accessoires et bijoux vous accueillent pour une exposition-vente unique !

Facebook : autour du textile

**CONTACT : 06 77 18 45 98**

## ENTRE ART ET SCIENCE : LA PHOTOGRAPHIE



**CONFÉRENCE MERCREDI 20 AVRIL À 20H AU MUSÉE BARROIS,**

**par Julien Faure-Conorton, Docteur en Histoire et Théorie des arts**

Dès 1839, année de divulgation de la photographie, s'est posée la question de savoir si cette invention devait être considérée comme un moyen de reproduction ou comme un mode de création, c'est à dire si elle relevait du domaine de la science ou de celui des arts. À travers l'évocation

de différents moments de l'histoire de la photographie, cette conférence se propose d'explorer l'ambivalence de ce médium aux multiples facettes.

Entrée gratuite (réservation obligatoire)

**CONTACT : MUSÉE BARROIS - 03 29 76 14 67**

## LE PORTEUR D'HISTOIRE VENDREDI 29 AVRIL À 20H30 AU THÉÂTRE



Par une nuit pluvieuse, au fin fond des Ardennes, Martin doit enterrer son père. Il est alors loin d'imaginer que la découverte d'un carnet manuscrit va l'entraîner dans une quête vertigineuse à travers l'Histoire et les continents. Cinq comédiens endossent les costumes d'une myriade de personnages, célèbres ou illustres inconnus. Ils sont là pour nous livrer un double héritage : un amas de livres frappés d'un étrange calice et un colossal trésor accumulé à travers les âges par une légendaire société secrète. Le Porteur d'Histoire est un roman, un film, un conte, une légende, un feuilleton littéraire haletant à la Dumas, qui nous entraîne dans une quête effrénée, un périple à travers le temps.

Molière du Meilleur auteur francophone vivant pour Alexis Michalik

Molière du Metteur en scène d'un spectacle du Théâtre Privé pour Alexis Michalik

**CONTACT : ACB, SCÈNE NATIONALE - 03 29 79 73 47**

## LES VICTIMES CIVILES DES BOMBARDEMENTS AÉRIENS PAR L'AVIATION ALLEMANDE SUR BAR-LE-DUC DURANT LA GRANDE GUERRE



**VENDREDI 22 AVRIL À 18H À LA MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS**

**Conférence de Daniel LABARTHE**

Sous forme d'un diaporama commenté, Daniel Labarthe conférencier, présentera la chronologie des bombardements subis par la population de Bar-le-Duc en 1916 et 1917, illustrée par un grand nombre de documents photographiques.

Entrée libre et gratuite

**CONTACT : MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS - 03 29 79 09 38**

## RELANCE DU PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE BAR-LE-DUC ET LA BASE AÉRIENNE 113

La ville de Bar-le-Duc, collectivité marraine de l'Escadron de Défense Sol-Air O5-950 Barrois, a reçu une délégation de la Base Aérienne 113 de Saint-Dizier conduite par le Colonel Sébastien MICHEL, commandant de la base accompagné de ses principaux collaborateurs avec pour objectif de retisser les liens et de rappeler les principes fondamentaux du parrainage d'une unité militaire filleule.

Le parrainage est une source inépuisable d'échanges entre les personnels de la Défense, les élus locaux et leurs administrés avec des liens privilégiés orientés vers l'ensemble de la population et tout particulièrement de la jeunesse.

### Le parrainage permettra ainsi de :

- Renforcer le lien entre les citoyens et leur armée nationale ;
- Favoriser l'éveil, l'éducation et la formation des jeunes aux missions de sécurité nationale dévolues aux forces armées ;
- Initier les jeunes à l'apprentissage de la citoyenneté ;
- Donner à la jeunesse des perspectives de vocations et lui faire découvrir toutes les ouvertures professionnelles grâce aux savoir-faire et aux métiers proposés par les forces armées.

À cette occasion, la ville de Bar-le-Duc souhaite inscrire une classe de CM1-CM2 de l'école Jean Errard au Concours National des Villes marraines « Aude TISSIER Caroline AIGLE » organisé par l'association nationale des Villes Marraines en partenariat avec le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Éducation Nationale.



## VENUE DE DAOUDA MOUSSA : BAR-LE-DUC MET EN VALEUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



Monsieur Bertrand PANCHER, député-Maire, et de nombreux élus ont accueilli Daouda MOUSSA du Niger, représentant officiel de l'ONG française Niger Ma Zaada en Mairie de Bar-le-Duc. En 1999, il rejoint Paris comme délégué du Niger auprès du service en France de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) puis en 2001, il décide de retourner au Niger et il est engagé par la Chambre de Commerce et d'Industrie en tant que secrétaire général adjoint. Accès à l'eau = éducation. C'est cette équation que l'association barisienne Niger Ma Zaada s'efforce de résoudre depuis plus de dix ans en œuvrant en Afrique. Avec un bilan éloquent : vingt-deux points d'eau établis, six écoles créées, une case de santé ouverte qui comptabilise plus d'une centaine de consultations quotidiennement. Si beaucoup a été fait, « il faut convaincre que les besoins sont encore énormes », a expliqué Daouda Moussa. Il en a également profité pour remercier les élus communautaires pour leurs engagements en direction du Niger et pour retracer le bilan de ses actions.

## UNE FOIRE DE PRINTEMPS RÉUSSIE

Cette année encore la coutume a été respectée, la traditionnelle foire qui sonne le retour du printemps a attiré les badauds grâce au soleil et à la douceur printanière qui était au rendez-vous. En tout, ce sont plus de 250 exposants qui étaient présents. Les chalandes sont venus nombreux, flâner dans les allées de la foire et découvrir dans une profusion de couleurs et de senteurs, une multitude de produits : vêtements, curiosités gastronomiques, gadgets de toutes sortes, quincaillerie... De fait, quels que soient les goûts et l'âge, chacun a pu trouver son bonheur !





## UNE ANTENNE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS À BAR-LE-DUC

Bonne nouvelle pour les consommateurs Barisiens ! Une permanence de l'association UFC Que Choisir vous accueille dans un local du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) à la Côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc tous les mercredis après-midi de 14h à 18h et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h.

Vous rencontrez un problème de consommation ? Vous pouvez dorénavant solliciter l'association locale de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de Bar-le-Duc pour obtenir une information et une assistance dans le traitement de votre litige.

### •• CONSOMMATEURS FAITE-VOUS RESPECTER !

L'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir, association locale, constituée exclusivement de bénévoles, peut vous aider à faire valoir vos droits dans de multiples domaines. Pour cela, Michel Marcon, Guy Champouret et Dominique Piernot, 3 conseillers particulièrement formés au traitement de dossiers litigieux, peuvent vous accompagner pour trouver une solution à votre situation en cas de difficultés financières.

### •• UN LITIGE ?

Vous avez une difficulté en tant que consommateur ? Alors n'hésitez pas à rencontrer les bénévoles de l'association qui sont

là pour vous conseiller, vous accompagner et vous défendre. Ils pourront vous donner des conseils en terme d'achats, banque, assurance, énergie, immobilier, téléphonie, internet, automobile, alimentation, droit, commerce... Ils étudieront le litige et vous conseilleront gracieusement pour un premier rendez-vous sur la suite à donner et si le litige nécessite une intervention directe, une adhésion sera alors nécessaire pour poursuivre l'accompagnement. « Nous accueillons toutes les personnes qui sont en conflit avec tout ce qui touche aux biens de consommation. Notre mission est d'identifier les parties en litige, de vérifier le lien contractuel, d'identifier la demande du plaignant et de l'aider à s'engager dans la voie la plus appropriée. Chaque cas fait l'objet d'une enquête qui, ensuite, va nourrir la banque de données nationales et qui, en fonction du nombre de doléances ciblées sur tel produit, pourra faire l'objet d'études et d'une parution dans le magazine national. En matière de connaissance en droit juridique, nous sommes aidés par une banque de données en ligne qui nous est réservée et mise à jour tous les jours », explique un bénévole.

### •• UN SOUCI ?

Appelez-les, ou n'hésitez pas à venir les rencontrer, informations et conseils sont toujours gratuits et l'adhésion vous permet d'exprimer concrètement votre solidarité de consommateur.



#### Plus de renseignements :

Contact :

UFC que choisir  
07 82 70 89 40

Permanence mercredi de 14h à 18h  
et 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h

Espace Sainte Catherine  
4 Bld des Ardennes 3<sup>ème</sup> étage  
55000 Bar-le-Duc

[www.meuse@ufc54.fr](http://www.meuse@ufc54.fr)



Vous avez l'âge de vous faire recenser ?

# Faites-vous parrainer par un réserviste !

Renseignez-vous



*Réserviste,  
civil et militaire  
à la fois*

[www.defense.gouv.fr/reserves](http://www.defense.gouv.fr/reserves)  
[www.facebook.com/ReserveMilitaireFR](https://www.facebook.com/ReserveMilitaireFR)  
[www.twitter.com/ReserveMILIFR](https://www.twitter.com/ReserveMILIFR)



## TRIBUNE POLITIQUE OUVERTE...

### •• À LA MAJORITÉ

#### Favoriser la solidarité entre voisins

Dans un contexte où la solitude progresse en particulier chez les personnes âgées, il nous est paru indispensable de nous mobiliser pour développer les solidarités de proximité et éviter des effets désastreux pour des personnes fragilisées par l'isolement. C'est pourquoi nous allons redynamiser la fête des voisins antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Intégrer le réseau des partenaires de cette fête nous permettra de développer des espaces de rencontres et d'échanges en favorisant le lien social. C'est l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet porteur de valeurs positives. La prochaine édition aura lieu le 27 mai où des moments de convivialité pourront émerger.

Nous avons souhaité aller plus loin qu'un moment unique dans l'année pour développer la solidarité de proximité puisque nous allons nous engager tout au long de l'année sur une véritable dynamique en lançant le dispositif de voisins solidaires. Il s'agit d'un outil de mobilisation de la population permettant de développer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales autour de grands rendez-vous au cours de l'année (été, rentrée...). Bar-le-Duc intégrera ainsi un réseau européen de villes solidaires. Il existe des gisements de solidarité chez les Barisiens, nous souhaitons donner à chacun les clés pour agir chacun à son niveau. Les Barisiens sont en quête de sens et prêts à agir, nous allons les y aider.

**Les élus de la Majorité**

### •• À L'OPPOSITION

#### L'urbanisme au service de l'éducation, c'est pour quand ?

Comment répondre aux besoins des jeunes ? Comment rendre la ville dynamique et attractive ?

La vision archaïque de la majorité municipale considère que le centre-ville revêt une fonction uniquement économique : on y développe les commerces, les transports, les services et les logements. Cette vision dépassée omet le lien nécessaire entre urbanisme et éducation. Cette vision méconnaît complètement les enjeux économiques, sociaux et éducatifs d'offrir des aménagements urbains aux jeunes. Une ville attractive et dynamique répond aux besoins de toutes les tranches d'âge et notamment à ceux des jeunes : faire du sport, des activités motrices et sensorielles /inventer, créer / déambuler et discuter / explorer et agir sur le Monde.

À quand la création de lieux de rassemblement pour les jeunes en centre-ville ? À quand un local ouvert pour la création musicale et numérique ? À quand des espaces dédiés au skate, aux rollers ou au BMX en ville ? À quand des aires de jeux collectifs couvertes et éclairées ? À quand la mise à disposition de friches provisoires permettant aux ados de transformer leur environnement et de s'en emparer ? À quand des espaces

collaboratifs de travail pour les étudiants ? Des villes le font, les expériences sont positives. Pourquoi pas Bar-le-Duc ? Les espaces disponibles ne manquent pas !! L'audace, si ! Chaque tranche d'âge doit pouvoir partager des espaces collectifs et y rencontrer d'autres générations. On nomme cela le « vivre ensemble » pour un « agir ensemble ».

Or, Bertrand Pancher sort le cinéma du centre-ville, crée des infrastructures sportives éloignées des espaces de sociabilité, supprime le carnaval, interdit les regroupements, fait partir le festival Watts à Bar et souhaite supprimer des créneaux d'ouverture de piscine.

Il est un homme politique du passé et dépassé qui ne prend pas en compte les besoins sociaux et psychologiques des jeunes et qui ne comprend pas les nouveaux besoins de la ville.

**Les élus de la liste « Bar-le-Duc passionnement »**

### •• À L'OPPOSITION

Enfin une bonne nouvelle pour les habitants du quartier Sainte Catherine qui s'habituait à voir les locaux du minigolf se dégrader au fil des jours.

L'essai raté de la majorité la saison dernière qui confia la gestion à l'office de tourisme et nous coûta plus de 9000€ leur a permis de revenir sur leur décision et faire le bon choix de louer ces lieux à un couple de commerçant Barisien.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

Lors d'un précédent conseil municipal, nous évoquions la morosité des commerçants du centre-ville, M. le Maire nous a certifié que tout n'allait pas si mal...

La semaine suivante, l'assemblée générale de l'UCIA lui a prouvé une nouvelle fois qu'il avait tort avec seulement 12 présents sur 87 adhérents.

En revanche une subvention de 500 000€ est attribuée au patron du cinéma pour la construction d'un nouveau complexe sur le secteur du hall des brasseries !

Depuis quand une municipalité subventionne t-elle des sociétés privées ?!

**Les élus « Rassemblement Bleu Marine »**

•• Le contenu des tribunes d'expression ci-dessus n'engage la responsabilité que de leurs auteurs.



## CONFÉRENCES LECTURES

### SALLE COUCHOT

**JEUDI 21 AVRIL À 18H15**

« Monsieur Jean-Pol EVRARD, L'abbaye de Lisle-en Barrois, ses origines et son histoire au XII<sup>ème</sup> siècle »

Contact : Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc - 06 47 37 66 73



**MUSÉE BARROIS  
MERCREDI 20  
AVRIL À 20H**

Conférence « Entre art et science : la photographie », par Julien Faure Cornorton, docteur en histoire et théorie des arts

**MERCREDI 11 MAI À 20H**

« Science et restauration : l'exemple des meubles Boule », par Frédéric Leblanc, restaurateur au C2RMF

Contact : 03 29 76 14 67

### MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

**VENDREDI 22 AVRIL À 18H**

« Les victimes civiles des bombardements aériens par l'aviation allemande sur Bar-le-Duc durant la Grande Guerre »

Contact : 03 29 79 09 38

**SAMEDI 23 AVRIL  
DE 11H À 11H30**



« Les Racontines »

Contact : 03 29 79 81 51

## EXPOSITIONS SALONS

### ESPACE SAINT-LOUIS

**JUSQU'AU 17 AVRIL**

Exposition Jacqueline Gueux, plasticienne

**DU 30 AVRIL JUSQU'AU 5 JUIN**

« Wanda SKONIECZNY, photographe »

Contact : Expressions - 03 29 45 55 00

### MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

**JUSQU'AU 27 MAI**



« Exposition picturale de Gérard Pichon »

Contact : 03 29 79 09 38

## SALLE D'EXPOSITION DE L'ACB À L'OFFICE DE TOURISME



**DU 26 AVRIL  
AU 2 JUILLET**

« Mairaine de Cœur », Sophie Usunier

Contact : Acb, Scène Nationale  
03 29 79 73 47

## DIVERS

### RESTOS DU CŒUR

**LES 11, 25 AVRIL ET 9 MAI**



« Campagne d'été des Restos du Cœur »

Contact : Restos du Cœur - 03 29 77 20 48

## SPORTS RANDONNÉES

### COURS CLUB CŒUR ET SANTÉ

**DU 7 SEPT. 2015**

**AU 30 JUIN 2016**

**Aquagym** : les lundis de 16h15 à 17h15 et les mercredis de 19h30 à 20h30

**Gymnastique** : Les lundis de 10h15 à 11h15 et les jeudis de 10h à 11h

**Yoga** : les mercredis de 18h30 à 20h (11 rue de l'étoile)

**Marche** : les vendredis 4 à 5 km et 8 à 9 km toute l'année

Contact : Club Cœur et Santé 03 29 79 61 03

### DÉPART PLACE EXELMANS

**DIMANCHE 17 AVRIL À 8H40**

Randonnée « Briffaufer » à Montplonne, randonnée de 18 km

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MAI À 9H**

Randonnée « Ville-sur-saulx »

Contact : LesTrotte-Voyottes-0329792588

### GYMNASSE DE LA CÔTE SAINTE CATHERINE

**SAMEDI 16 ET**

**DIMANCHE 17 AVRIL**

« Championnat de Meuse individuel et en double tennis de table »

Contact : Bleus de bar tennis de table - 03 29 45 55 14

### STADE JEAN BERNARD

**DIMANCHE 17 AVRIL**

« Championnats régionaux athlétisme »

Contact : ASMB - 06 81 03 04 47

## THÉÂTRE SPECTACLES

### THÉÂTRE



**JEUDI 21 ET  
VENDREDI 22  
AVRIL**

« Plan B, par la compagnie 111 »

**VENDREDI 29 AVRIL À 20H30**

« Le Porteur d'histoire, d'Alexis Michalik »

Contact : Acb, Scène Nationale  
03 29 79 73 47

### SALLE DES FÊTES

**LE 23 AVRIL À 20H30**

« L'horloge de mémé »  
Association les Coulisses.

Les mésaventures d'un couple de fermiers qui créent un gîte rural....

Réservations de 18 à 19 h 03 29 70 24 01

### AUDITORIUM DU CIM

**MARDI 10 MAI À 20H30**



« Rencontre avec Denis Charolles »  
Entre-deux en partenariat avec le CIM et la Médiathèque

Contact : Acb, Scène Nationale  
03 29 79 73 47

## VISITES ACCOMPAGNÉES



Visites accompagnées dans le cadre du Label « Ville d'Art et d'Histoire » en partenariat avec le service patrimoine de la ville de Bar-le-Duc.

### VISITES ACCOMPAGNÉES

**DIMANCHE 24 AVRIL**

« Bar-le-Duc à l'horizon / nouveau parcours »

>> Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 14h

### RENDEZ-VOUS TECHNIQUES

**LES 7, 14, 21 ET 28 AVRIL  
À 14H**



« Bergère de France »

>> Rendez-vous à l'accueil Bergère de France

Contacts : Office de Tourisme - 03 29 79 11 13  
Mairie / Service Patrimoine - 03 29 76 14 67